

# DECLARATION

Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux

## INC FAMILLE DU 9 NOVEMBRE 2023

M. Grivel, directeur de la Caisse nationale d'allocations familiales,

En plus de la problématique de la dérisoire augmentation de la valeur du point dans nos organismes, vous allez encore mettre à mal nos collègues bénéficiaires de la prime d'activité et plus largement nos allocataires par la mise en place du montant net social.

Il est déjà scandaleux que de nombreux collègues perçoivent cette prestation alors qu'il est de votre devoir d'augmenter la valeur du point pour que nous puissions vivre décemment de nos salaires.

Ce montant net social, dont vous nous avez parlé à plusieurs reprises dans cette instance, a toujours été présenté comme une simplification pour les bénéficiaires de la Prime d'activité et du RSA afin d'éviter les erreurs de déclaration mais également pour lutter contre le non-recours.

Jamais, M. Grivel, vous n'avez indiqué que son mode de calcul serait différent !

Jamais, M. Grivel, vous n'avez indiqué que nous ferions face à une baisse généralisée de la prime d'activité pour la quasi-totalité des bénéficiaires !

Il n'est pas entendable pour la CGT de voir baisser drastiquement les ressources des foyers d'autant plus dans un contexte inflationniste où les prix de l'alimentation et de l'énergie flambent toujours. Où est passée la solidarité à la Sécurité sociale ?

Sans oublier que cela va être encore une charge de travail supplémentaire pour les agents qui devront expliquer cette aberration sans pouvoir leur apporter une solution et de ce fait, augmenter les sollicitations de nos travailleurs sociaux.

Quid du non-recours ? En quoi la mise en place du Montant Net Social permettrait de lutter contre le non-recours ?

Et ce n'est pas la COG qui vient d'être signée et dont vous vous gargarisez, qui va arranger la situation dans nos caisses. Le rendu de postes de la précédente COG ont mis tous les services sous l'eau, nous avons tous des délais de traitement beaucoup trop importants qui pénalisent nos allocataires dans le versement de leurs droits. Les 430 ETP que vous annoncez ne suffiront pas à améliorer nos conditions de travail face à une charge de travail toujours grandissante et à assumer les nouvelles missions que vous imposez aux Caisses d'allocations familiales.

Nous devons recruter massivement dans tous les services pour pouvoir assurer nos missions de services publics qui sont mises à mal depuis des années.

De plus, cette COG a une exigence de réduction des frais de fonctionnement qui sera faite, une fois de plus, au détriment des salariés.

Si la CGT s'oppose toujours aux COG, c'est parce qu'elles ne servent qu'à contraindre les moyens sans prendre en compte les besoins.